

<https://www.snetap-fsu.fr/Chantier-des-obligations-de.html>



Chantier des obligations de service des enseignants : des propositions inacceptables, une mobilisation s'impose !



Enseignant.e - Statuts (titulaire, contractuel) -
Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

En l'état, les propositions de l'administration sont inacceptables puisque comme l'a dit ds le début le SNETAP-FSU, aucun enseignant ne doit voir ses obligations de service s'alourdir.

Une délégation d'une quinzaine de membres du SNETAP-FSU (bureau national et élus CAP) a investi ce jour la réunion conclusive concernant les obligations de service des enseignants.

Cette réunion faisait suite à un groupe de travail, durant lequel la DGER avait présenté plusieurs scénarii.

Le scénario qui avait la faveur de l'administration aurait abouti à :

- **supprimer la première chaire pour les enseignements en BTSA ;**

- faire travailler davantage (entre 0,1 et 0,4 heure hebdomadaire) des enseignants qui bénéficient actuellement de la première chaire...

De plus, la seule compensation obtenue à l'Éducation Nationale, avec la disparition de la majoration pour enseignement dans des groupes à faible effectif, est toujours refusée dans l'enseignement agricole public.

Sur ces points, le SNETAP-FSU a fait des propositions qui auraient pu atténuer significativement ces effets négatifs.

Aujourd'hui, aucune de ces propositions n'est retenue par l'administration qui reconnaît que cela va contribuer à aggraver les conditions de travail de collègues, mais qu'elles auraient un coût que le budget ne peut assumer.

Le SNETAP-FSU avait annoncé dès le début qu'il n'accepterait pas que des collègues voient leurs obligations de service s'alourdir suite à un chantier qui était initialement, faut-il le rappeler, à l'initiative de l'administration et censé prendre en compte l'évolution et les difficultés de nos métiers.

Nous considérons que cette fin de non recevoir est inacceptable.

Nous demandons donc l'ouverture de véritables négociations. Pour cela, le SNETAP-FSU appellera les personnels à une journée de grève dans la seconde quinzaine du mois de novembre pour contraindre l'administration à revoir sa copie.

Par ailleurs, il rappelle la nécessité de continuer à signer massivement la pétition mise en ligne : <http://www.snetap-fsu.fr/PETITION-Statut-des-enseignants.html>

Paris le 6 octobre 2016

Le bureau national du SNETAP-FSU